



## PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 26 janvier 2022, 19h15

En visioconférence via la plateforme TEAMS

### Étaient présents :

Mmes.	Amélie Légaré	membre enseignante
	Émilie Fournier	membre parent – vice-présidente
	Jennifer Chabot	membre - personnel de soutien
	Véronique Bouchard	Directrice
	Geneviève Bédard	membre – service de garde
	Camille Côté-Beauvillier	membre enseignante
	France Julien	membre de la communauté (maison des grands-parents)
	Audrey Racette	membre de la communauté (maison des jeunes L'envol Sainte-Foy)
	Marie-Ève Rheault	membre - professionnelle
MM.	Sébastien Boucher	membre parent – président - trésorier
	Dany Houde	membre parent
	Guy Labrecque	membre parent
	Karl-Alexandre Jahjah	membre parent

## 1. OUVERTURE

### 1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du quatrième conseil d'établissement 2021-2022 est ouverte à 19 h 15.

Le quorum étant atteint, M. Boucher, président du CÉ, souhaite la bienvenue aux membres. M<sup>me</sup> Jennifer Chabot fait office de secrétaire.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

M. Boucher fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. M<sup>me</sup> Bouchard demande l'ajout du point 2.5 concernant l'approbation d'une sortie pour l'adaptation scolaire.

<b>CE-016-21-22-038</b>	M <sup>me</sup> Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié et le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### 1.3 Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2021

Les membres ont reçu le procès-verbal à approuver par courriel le 20 janvier 2022.

M<sup>me</sup> Chabot souligne sa coquille concernant l'année pour la prochaine rencontre et modifie le 26 janvier 2021 pour le 26 janvier 2022.

<b>CE-016-21-22-039</b>	Il est proposé par M. Houde d'adopter le procès-verbal du 24 novembre 2021 et son adoption est votée à l'unanimité.
-------------------------	---

#### 1.4 Suivi au procès-verbal

M<sup>me</sup> Bouchard nomme les avancées sur deux points traités au CÉ du 27 octobre 2021.

- 2.6 : Vente de chandails à l'effigie de l'école
  - La vente a débuté et va bon train.
  - 44 T-shirt et 118 chandails à capuchon ont été vendus.
  - La distribution devrait avoir lieu en février.
- 2.7 : photos scolaires
  - Holbrook Image est disponible pour les photos de finissants 2021-2022.
  - La photo va être prise à l'extérieur le 16 mai 2022.

#### 1.5 Intervention du public

##### M<sup>me</sup> Julien

M<sup>me</sup> Julien invite M. Labrecque du comité cours d'école à une rencontre virtuelle pour présenter le projet à la Maison des Grands-Parents pour leur permettre de cibler l'implication qu'ils pourraient offrir de leur côté.

M<sup>me</sup> Julien nous mentionne que les membres de la Maison des Grands-Parents sont encore en attente de recommencer l'aide aux devoirs. Il y a un changement au niveau de la gestion de l'équipe des bénévoles et on ne connaît pas, pour le moment, la proportion de bénévoles prêts à revenir faire de l'aide aux devoirs.

##### M<sup>me</sup> Audrey Racette

Pour la maison des jeunes, l'Envol, les services sont également affectés par la pandémie. Les intervenants offrent une portion Zoom ainsi qu'une portion en présentiel pour les jeunes dont le besoin est plus important.

## 2. DÉCISION

### 2.1 Grille-matières 2022-2023 : Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (Fiches 4, 15, 17 a) Art.86,89

M<sup>me</sup> Bouchard présente la grille-matières pour l'année scolaire à venir pour approbation. La grille est construite en fonction de la convention collective des enseignants, des jours cycle, du temps de présence en classe obligatoire pour les élèves, des visées du programme éducatif, du projet éducatif de notre école qui est orienté vers le sport. On souhaite la continuité et la cohérence d'une année à l'autre.

Le seul changement prévu se situe au niveau des spécialités au préscolaire. On prévoit 1 heure de musique et 1 heure d'éducation physique plutôt que 2 heures d'éducation physique. Ce qui explique ce choix : des études attestent le bien-fondé de l'éducation musicale auprès des élèves du préscolaire notamment en ce qui a trait au développement de la conscience phonologique. Puisque nos élèves sortent déjà beaucoup à l'extérieur pour bouger durant les heures de classe et lors des périodes de garde, les membres sont en accord avec ce changement.

<b>CE-016-21-22-040</b>	<p>Considérant la présentation de la grille-matière 2022-2023 par Mme Bouchard;</p> <p>Considérant que toutes les démarches de consultation ont été menées auprès du personnel enseignant et des membres du CÉ ;</p> <p>Considérant que la grille-matières est en lien avec le projet éducatif de l'école Sainte-Genève, Mme Fournier propose d'adopter la grille telle que présentée. La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>
-------------------------	--

## 2.2 Répartition des montants reçus pour les mesures protégées

M<sup>me</sup> Bouchard présente la différence entre les mesures protégées, c'est-à-dire l'argent dédié pour des achats très précis comme les sorties scolaires et les mesures dédiées qui servent à soutenir les élèves et peuvent prendre plusieurs formes. Mme Bouchard présente les différents montants reliés aux mesures protégées et leur utilité.

<b>CE-016-21-22-041</b>	<p>Considérant la présentation de M<sup>me</sup> Bouchard sur le transfert et le déploiement des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées;</p> <p>Il est proposé par M. Labrecque et adopté à l'unanimité d'approuver la résolution attestant que les sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement pour un total de 88 056 \$ pour l'année 2021-2022.</p>
-------------------------	--

## 2.3 Service de garde : ouverture pendant la semaine de relâche

Les inscriptions projetées varient entre 32 et 34 personnes. Selon les calculs, le service de garde s'autofinancerait en ouvrant pour la semaine de relâche.

<b>CE-016-21-22-042</b>	<p>Considérant les sondages menés, M<sup>me</sup> Côté-Beauvillier propose d'approuver l'ouverture du service de garde durant la semaine de relâche. La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>
-------------------------	--

## 2.4 Consultation des élèves-sujet à déterminer (fiches 4, 19) Art.89,2, 110,4

Suite à la consultation des élèves de son groupe, M<sup>me</sup> Jennifer suggère de sonder les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sur les activités parascolaires, les activités sportives ainsi que les ateliers offerts lors des périodes de garde. Les élèves aimeraient donner leur opinion sur les activités qu'ils aimeraient faire plus, les activités qu'ils aimeraient essayer ainsi que les activités qu'ils apprécient moins.

M<sup>me</sup> Fournier propose de faire compléter le même sondage par les enfants et par les parents afin de comparer les réponses.

M<sup>me</sup> Fournier se propose pour faire la mise en page du sondage. Elle va recueillir les questions que nous lui transmettrons. Mesdames Bédard, Chabot et Bouchard vont se pencher sur des questions.

M. Jahjah propose de diffuser le sondage pour les parents en format Google Forms.

Le sondage pour les enfants se fera en classe.

Le sondage est à préparer pour le prochain CÉ où il sera approuvé.

## 2.5 Sortie adaptation scolaire

Le 15 février 2022, la classe 901 aimerait aller marcher dans le Vieux-Québec.

<b>CE-016-21-22-043</b>	M. Labrecque propose d'approuver la sortie scolaire et c'est approuvé à l'unanimité.
-------------------------	--

## 3. CONSULTATION

### 3.1 Budget révisé école 21-22 Art. 96.24, 110,13

M<sup>me</sup> Bouchard précise que le budget est toujours révisé en cours d'année. Elle présente le budget et la colonne ajustée dans le document. Certaines allocations ont augmenté, car il y a plus d'élèves inscrits en date du 30 septembre qu'au début de l'année. Certaines allocations ont été ajoutées. Celles-ci sont présentées par Mme Bouchard.

### 3.2 Consultation biens et services (fiches 4, 18, 24) Art.96.22

Notre école est pratiquement à pleine capacité. L'an dernier nous avons eu l'ajout de deux locaux au sous-sol pour l'orthopédagogue ainsi que la spécialiste en francisation. Ces locaux ont bien répondu aux besoins permettant de rendre à la bibliothèque sa vocation première. Autrement, l'enjeu du manque d'espace est toujours très présent.

Le conseil d'établissement souhaite réitérer la demande de libérer le local servant d'entrepôt au centre de services scolaire, cette fois, à court terme.

<b>CE-016-21-22-044</b>	Considérant l'augmentation de fréquentation au service de garde, l'augmentation du nombre d'élèves dans l'école ainsi que l'augmentation du nombre de classes notamment en maternelle 4 ans et en adaptation scolaire, M <sup>me</sup> Bédard propose de mandater M <sup>me</sup> Bouchard de vérifier auprès du centre de services scolaire, quels locaux au sous-sol pourraient être affectés à l'usage de l'école.
-------------------------	---

### 3.3 Transmission de documents à l'intention des parents (fiche 18)

Tous les membres du conseil qui se prononcent sur la transmission des informations s'en déclarent bien satisfaits. La fréquence ainsi que la forme sont appréciées.

Il est suggéré d'ajouter des photos du tableau des bons coups à l'Info-parents.

### 3.4 Budget de fonctionnement du CÉ

Point reporté à la prochaine rencontre.

#### 4. COUR D'ÉCOLE

Le comité est actif au niveau de la recherche de financement ainsi qu'au niveau des plans pour la première phase.

#### 5. INFORMATION

##### 5.1 Information de la directrice

Situation Covid : Depuis le retour des fêtes, la santé publique s'est complètement retirée de la gestion des cas de Covid dans les écoles. Nous ne sommes plus tenus de faire de déclaration de cas et n'avons pas les outils pour le faire. La situation à l'école est sous contrôle en ce moment.

Lecteurs CO<sub>2</sub>: Des détecteurs de CO<sub>2</sub> ont été installés dans les classes avant le retour des fêtes. Il en reste trois à installer prochainement soit à la bibliothèque, au local d'arts plastiques et dans la classe 903.

La période d'inscription pour l'an prochain sera du 16 au 25 février. Pour les élèves de la maternelle, deux journées seront fixées pour que les parents puissent venir à l'école pour procéder à l'admission.

Semaine des enseignants : Lors de la semaine du 6 février 2022, les parents de l'OPP sont invités à venir surveiller lors de quelques récréations afin qu'on puisse libérer des enseignants. De plus, si certains enfants souhaitent dire un petit mot à leur enseignant(e) à l'interphone durant cette semaine, ce serait fort apprécié.

##### 5.2 Information du personnel

###### ➤ **M<sup>me</sup> Geneviève : Responsable du service de garde**

- Ouverture des activités parascolaires le 31 janvier 2022.
- Nous aimerions développer d'autres sports offerts par nos éducateurs lors des périodes du midi.
- On pourrait voir avec le RSEQ pour identifier une activité pour les plus jeunes et une activité pour les plus vieux.
- Depuis le retour des fêtes, nous avons ouvert un nouveau groupe de dîneurs. Nous avons maintenant un groupe de dîneurs de 3-4<sup>e</sup> année et un groupe de dîneurs de 5-6<sup>e</sup> année.
- Nous attendons l'arrivée d'un nouvel éducateur, M. Sébastien, qui va nous permettre de compléter notre équipe avec l'ouverture du nouveau groupe de dîneurs.

###### ➤ **M<sup>me</sup> Légaré : Représentante personnel préscolaire**

- Au préscolaire 4 ans, les enfants sortent patiner toutes les semaines et ont commencé à faire du ski alpin dans la cour. La lecture avec la Maison des grands-parents se poursuit en visioconférence.
- Au préscolaire 5 ans, l'activité Inisnow débute en février.

➤ **M<sup>me</sup> Camille : Représentante personnel primaire**

- 1<sup>re</sup> année : On voit de beaux progrès en mathématiques et en français.
- 2<sup>e</sup> année : Ils sont allés au théâtre des Gros becs voir le spectacle l'Arche de Noémie. Ils ont fait des ateliers d'écriture sur les petits moments de Noël et ont décoré des biscuits de Noël. La classe d'Alexandra participe à des ateliers d'échecs et ils ont 12 nouveaux jeux.
- 3<sup>e</sup> année : Ils ont participé à l'English Day animé par des élèves de 6<sup>e</sup> année (Jeux et lecture d'un conte). Ils sont sortis un avant-midi à l'École de cirque, ils ont visionné une conférence sur la paléontologie animée par Alexandre Demers-Potvin (École en réseau) et ils sont sortis dans la cour d'école pour un Work out.
- 6<sup>e</sup> année : Les élèves des 2 groupes ont préparé et animé l'English Day dans les classes de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> année. Ils sont sortis au cinéma voir le film Encanto en anglais. Ils ont fait un Projet entrepreneurial de Noël : fabrication et remise de 100 petits pots de bonheur à la RPA Chanoine-Scott et on fait un Google Meet avec des résidents afin d'échanger sur le bonheur et les traditions des fêtes.
- Adaptation scolaire : Durant les dernières périodes, certains élèves se rassemblent lors des jeux libres et jeux organisés ( ex: jeux de société) afin de développer leurs habiletés sociales et leur langage. Nous voyons de belles amitiés se créer grâce au décloisonnement.

➤ **M<sup>me</sup> Reault** a commencé à travailler auprès des maternelles 4 ans.

➤ **M<sup>me</sup> Chabot (service de garde)**

- En raison de conditions hors de notre contrôle avant Noël, nous n'avons pas pu terminer et présenter notre théâtre de marionnettes comme prévu. Nous souhaitons le faire au courant du mois de février.

### 5.3 Information du Comité de parents

Il y a eu la tenue de 2 rencontres du comité des parents depuis le dernier CÉ.

La présentation sur la grille-matière faite par M. Beaupré à la dernière rencontre du comité confirme la pertinence de ce qui a été présenté par M<sup>me</sup> Bouchard ce soir.

Pour le moment, c'est statu quo pour ce qui est de l'institutionnalisation de l'école Saint-Michel.

Le plan triennal a été approuvé tel que présenté au conseil d'établissement.

Pour le moment, c'est statu quo pour les aires de desserte entre Les Pionniers et Les Bocages.

Dans le Centre de services scolaires des Découvreurs, il n'y a aucune classe fermée en raison de la Covid.

Le calibrage des détecteurs de CO<sub>2</sub> a été abordé.

Rochebelle a envisagé un projet de recyclage de masques, mais les coûts d'un tel projet sont faramineux ce qui explique qu'ils abandonnent l'idée.

### 5.4 Information de la présidence du CÉ

M. Boucher s'exprime principalement sur les informations retenues au comité de parents. Il nous souhaite également un bon retour des fêtes et une belle année.

## 6. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

## 7. FERMETURE

### 7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement

La prochaine séance du CÉ de l'école Sainte-Geneviève aura lieu le **mercredi 30 mars 2022 à 19 h 15** en visioconférence via la plateforme TEAMS.

*La date du 23 février 2022 est proposée pour la remise des questions pour la consultation des élèves à l'attention de M<sup>me</sup> Fournier.*

### 7.2 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 47 par M. Jahjah et approuvé à l'unanimité que la séance soit levée.



Sébastien Boucher, président

Véronique Bouchard, Directrice